



Dictionnaire des théâtres du monde

Siffler

« C'est un droit qu'à la porte on achète en entrant » (Boileau, *Art poétique*). Manifester au théâtre son mécontentement, à l'égard de la pièce ou des acteurs, lors du salut ou en cours même de la représentation, par des coups de sifflet. Équivalents : appeler *Azor* (1825), être égayé, se faire reconduire, se faire travailler.

Selon Alfred Bouchard (*La Langue théâtrale*, 1878), les spectateurs grecs utilisaient le sifflet, ou plutôt une sorte de flûte de Pan, pour exprimer leur mauvaise humeur ; la hauteur du son choisi en indiquait le degré.

En France, cette pratique remonte à la fin du XVII^e siècle sans qu'on sache bien quel auteur l'a éternée. Ce pourrait être [Thomas Corneille](#), Fontenelle, ou [Racine](#) lui-même (*Les Plaideurs*). Elle se répandit rapidement.

"Au beau drame de Cléopâtre ; Où fut l'aspic de Vaucanson ; Tant fut sifflé qu'à l'unisson ; Sifflaient et par terre et théâtre ; Et le souffleur oyant cela ; Et croyant encore souffler, siffla."

Lebrun

Elle n'était guère plus violente que d'autres en vigueur alors : en Angleterre on lançait sur scène des trognons de pommes, en Espagne, des morceaux de concombres. Mais elle a pris de telles proportions « que les acteurs sont souvent interrompus et même contraints quelquefois de quitter une pièce nouvelle après le troisième acte pour en représenter une des anciennes, selon qu'il plaît aux siffleurs de le demander » ([Donneau de Visé](#)). À un ami qui le félicitait parce qu'un de ses ouvrages n'avait pas été sifflé, [Piron](#) répondit : « Il est malaisé de siffler quand on bâille ! »

Les comédiens obtinrent l'interdiction de siffler, par ordonnance de police, en 1696. Cette mesure, rapportée et remise en vigueur à plusieurs reprises, figurait encore beaucoup plus tard dans les règlements de maints théâtres municipaux (Nantes 1778, Lorient 1780).

La désapprobation du public peut revêtir bien d'autres formes. L'acteur est susceptible de boire la goutte ou de se faire offrir la goutte (exciter l'hilarité à ses dépens), de se faire empoigner ou agraffer (provoquer des murmures), de se faire cueillir (être pris à partie), ou même de se faire emboîter (être chahuté).

Rédacteur(s)

[G. GOUBERT](#)

Édition Bordas, 2008

Classement

Cet article relève de la spécialité [Lexique théorique et théoriciens](#)

Zone(s) géographique(s) : France

Période(s) : 17^e siècle 18^e siècle 19^e siècle

Voir aussi

Citations pertinentes de cet article dans le dictionnaire : Corneille (Th.) Racine (J.) Fontenelle (B.) Piron (A.)

Article à retrouver sur : <https://dictionnaire.artcena.fr/articles/lexique-siffler>